

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE DIALOGUE ET D'INFORMATION DU MERCREDI 15 MARS 2017

### Quartier Monnaie

*en présence de Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Conseiller régional d'Ile-de-France*

*Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement et Président du Conseil de quartier Monnaie*

*James GARNERI, Capitaine de police du commissariat des 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> arrondissements*

#### LES GRANDS CHANTIERS DU QUARTIER

Les travaux de la Monnaie de Paris doivent s'achever à la fin de l'année 2017. Les bungalows présents quai Conti, de part et d'autre de la statue de Condorcet, seront retirés pendant l'été. L'emprise de la rue Guénégaud sera également supprimée et les places de stationnement temporairement neutralisées seront recréées.

**S'agissant de l'Institut de France, l'opération s'achèvera début 2018. La rue Mazarine sera alors rouverte avec un trottoir élargi côté Institut. Les places de stationnement seront déplacées vers le début de la rue à proximité du square Gabriel Pierné.**

Dans le même temps, la rue de Seine, dans sa partie comprise entre la rue des Beaux-Arts et la rue Mazarine, actuellement en double sens sera remise en sens unique.

#### LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES SUR L'ESPACE PUBLIC

Certains établissements ouverts une partie de la nuit posent des problèmes de nuisances sonores pour les riverains. Le phénomène de regroupement des fumeurs à l'extérieur contribue à rendre ces nuisances particulièrement bruyantes.

Certains établissements n'hésitent pas à privatiser les trottoirs, renvoyant les piétons sur la chaussée.

**La police confirme que de nombreuses interventions ont eu lieu ces derniers mois dans le secteur de la rue de Buci et de la rue Dauphine. Les effectifs de police vont être particulièrement attentifs aux établissements concernés.**

Si toutefois les nuisances devaient se prolonger, celles-ci seraient de nature à remettre en cause les autorisations d'ouverture de nuit.

Concernant la rue de Buci, Jean-Pierre LECOQ va écrire à l'ensemble des établissements pour les inciter à ne pas accepter systématiquement les groupes musicaux.

**De même une action des services de la Ville sera mise en place afin de s'assurer que les contre-terrasses de la rue de Buci sont installées correctement tout en laissant un passage suffisant pour les piétons entre les terrasses et les contre-terrasses. Ce qui n'est pas toujours le cas.**

Enfin, la police va maintenir ses actions dans le secteur de la place Saint Michel afin de décourager notamment les joueurs de musique de jour comme de nuit.

#### LES ACTIONS DE PROPETE

Le constat selon lequel la situation en matière de propreté est insatisfaisante est partagé par la grande majorité des personnes présentes. Il faudrait sans aucun doute que la Mairie de Paris investisse bien davantage dans ce domaine pour améliorer de façon visible la propreté des rues et des trottoirs de la Capitale.

**Il en est ainsi de la rue de Buci plus délicate à laver en raison de la présence des contre-terrasses tôt le matin. Le service de propreté y sera sensibilisé.**

De même les mégots continuent de joncher le sol dans certains secteurs. Là encore le service de propreté interviendra de façon ciblée afin de tenter de faire disparaître ce phénomène.

**Enfin, la rue Serpente va faire l'objet d'une opération de nettoyage approfondi à la fin du mois de mars.** Cette opération permettra également de remettre à jour l'affichage dans les immeubles et sur les bacs à ordures. Un stand d'information sera installé dans la rue de 9 heures à 12 heures.